

Objet : Compte-rendu sommaire
Réunion du onze septembre deux mille dix-huit

=====
Etaient présents : J.-G. NAST Maire, J.-G. ROBEZ-MASSON, B. BOURGEOIS Adjoints, C. ARBEZ arrivée à 20 h 30, Y. BONDIER-MORET, I. BONNEVILLE départ à 21 h 30, S. GAUDY, Ch. PROST-ROMAND, R. TEDOLDI.

Etaient excusés : V. DUMONT-GIRARD procuration à S. GAUDY, O. MOUGIN procuration à B. BOURGEOIS.

Etaient absents : F. ANTONIO, A-M. JOLY, B. NOUGIER.

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Les membres du Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances à Jean-Gabriel NAST suite au décès de sa mère.

Délibérations Modificatives Budgétaires

Afin de pouvoir régler trois factures en instance, il est nécessaire de procéder à des modifications budgétaires minimales concernant les budgets : lotissements Sur le Pré, Tré la Roche et Commerce. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces modifications budgétaires.

Ski

Le Maire expose l'ensemble des décisions à prendre en préparation de la saison de ski à venir, notamment : le vote des tarifs des redevances, les tarifs des frais de secours, la convention ENJ, la demande de subvention pour la promotion de la filière nordique.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'ensemble de ces décisions.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Valérie DUMONT-GIRARD ainsi que Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON délégués auprès de l'ENJ.

Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON indique que la Fête de la Neige, qui doit se dérouler le 13 janvier 2019, est habituellement organisée chaque année à tour de rôle entre Morbier, Bellefontaine et Longchaumois. Après discussions, il est décidé de ne pas organiser la Fête de la Neige cette année à Longchaumois, en raison de la mauvaise image du site donnée par les alentours de l'auberge. Le Conseil Municipal déplore cette situation qui perdure et qui l'oblige à annuler cette manifestation.

Par contre, le Conseil Municipal teinte particulièrement à féliciter Madame Dominique ZERBINO pour son initiative concernant la création et la gestion de la boîte à livres.

Association Foncière

Le Maire fait un rappel de la situation concernant le dossier de dissolution de l'Association Foncière. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de continuer la procédure de dissolution, sans tenir compte des dossiers qui sont toujours en instance auprès du notaire, de façon à mettre fin à cette situation qui a trop duré. Ces dossiers seront ensuite traités dans le cadre des propriétés communales.

SIDEC

Le Maire expose la proposition du SIDEC relative à la numérisation d'une partie des registres d'Etat Civil, ainsi que la proposition de renouvellement de l'adhésion au service mutualisé du service informatique. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'adhérer à ces deux services.

Objet : suite du compte-rendu sommaire

=====

Personnel communal

Le Maire rappelle qu'un agent actuellement adjoint territorial d'animation peut prétendre à un avancement de grade. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de créer le poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe afin de pouvoir nommer cet agent.

Arrivée de Carine ARBEZ

Taxe de séjour

Le Maire expose qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, la tarification relative aux hébergements non classés ou en attente de classement est modifiée. Jusqu'à présent, le montant de la taxe de séjour était le même quel que soit le type et le prix de la location. A partir du 1^{er} janvier 2019, le calcul se fera par application d'un taux au montant de la location ramené par personne.

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité le taux à 3 % par nuitée.

Syndicat Mixte du Canton de Morez

Le Maire expose la proposition du Syndicat Mixte du Canton de Morez de prendre la compétence en matière de « fourrière animale canine ». Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de transférer cette compétence.

Lutte contre l'ambrosie

Le Maire présente l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre l'ambrosie et détaille les actions à mener.

Sydom du Jura

Le Maire présente le rapport annuel d'activités 2017 du Sydom du Jura. Le Conseil Municipal demande au Sictom de revoir l'installation de la benne pour déchets verts de la déchetterie, afin qu'elle soit plus fonctionnelle.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire présente le dossier de la Défense Extérieure Contre l'Incendie. Une réunion sera organisée afin d'établir un programme de travaux à réaliser sur 10 ans.

Le Conseil Municipal prend connaissance de deux courriers de Jacques LAPORTE, et se félicite de l'installation sur la commune d'Annie MARTINET infirmière et de Steven CURSAT kinésithérapeute.

Départ d'Irénée BONNEVILLE

Le Maire évoque la problématique de l'utilisation, par les associations chaumerandes de chapiteaux appartenant à d'autres communes (coût des heures des services techniques pour le transport, le montage et le démontage). Ce sujet devant être précisé et étudié, il sera à nouveau inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de poursuivre la plantation du verger partagé.

Bénédicte Bourgeois fait un point sur l'avancement de divers travaux.

Séance levée à 22 h 30
Fait en Mairie, le 12 septembre 2018
Le Secrétaire de séance
Raphaël TEDOLDI